



VOUS NE COMPRENEZ PLUS CE QUI SE PASSE ?

DÉCOUVREZ COMMENT L'EUROPE VOUS ESCROQUE

Contrat de prêt, contrat d'embauche, contrat de location... Vous le savez très bien : **si vous ne voulez pas vous faire escroquer, vous devez toujours lire très attentivement chacun des articles avant de signer.**

Pour la politique, c'est pareil ! Le problème n°1 de la France aujourd'hui, c'est que les Français n'ont pas lu attentivement les traités européens que leurs dirigeants, de droite et de gauche, ont approuvés dans leur dos. Or ces traités sont en réalité des contrats qui ligotent complètement notre démocratie.

DÉLOCALISATIONS :

ART. 32

Saviez-vous que les délocalisations industrielles dont souffre tellement la France trouvent leurs origines dans les traités européens ?

ART. 63

Inexistantes avant le traité de Maastricht en 1992, les délocalisations ont explosé

sous l'effet de la libre circulation des capitaux, des marchandises et des services inscrite aujourd'hui dans les art. 32 et 63 du TFUE. Cette politique libérale avalisée par la gauche et la droite est une des causes directes du chômage. **Prétendre vouloir lutter contre les délocalisations tout en acceptant les traités européens relève de l'escroquerie politique.**

Pour arrêter la catastrophe en cours, il faut commencer par lire minutieusement les articles du traité sur l'Union européenne (TUE) et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) qui vous escroquent.

DETTE PUBLIQUE :

ART. 123

La dette publique de la France a explosé après 1992, suite à la signature du traité européen de Maastricht.

Avant ce traité, la France empruntait « gratuitement » auprès de la Banque de France ; elle est maintenant obligée de faire appel aux banques privées, et donc de payer des intérêts. Chaque minute, la France doit trouver près de 90 000 € pour honorer le remboursement des intérêts de cette dette. **Toute tentative de gestion saine et intelligente de notre politique monétaire est interdite par les traités européens.**

SANTÉ :

ART. 168

Notre politique de santé est soumise aux impératifs de rentabilité des marchés.

ART. 169

Toute tentative de privilégier la santé humaine face aux lois des marchés est interdite par les traités européens. Farines animales, scandales

sanitaires et déremboursement des médicaments sont des conséquences visibles de l'escroquerie.

SERVICES PUBLICS :

ART. 106

Si nos élites bradent le patrimoine public national ce n'est pas parce que la France est trop endettée.

Non, si les services publics sont démantelés c'est tout simplement parce que **nous y sommes contraints par les traités européens.**

POLITIQUE INTERNATIONALE :

ART. 42

Les traités européens subordonnent la France aux décisions de l'OTAN, dont on sait qu'elle est dominée par les États-Unis.

Loin d'être un contrepoids aux États-Unis, comme on a pu le faire croire au peuple avant chaque référendum, **l'Union européenne est au contraire leur vassal le plus docile. Où est donc passée la France indépendante et souveraine de Charles de Gaulle ?**

RETRAITES :

ART. 5

Nos retraites sont subordonnées aux décisions européennes.

ART. 121

Le principe d'augmenter la durée de cotisation et l'âge de départ à la retraite a été fixé à la France par la Commission européenne depuis 2003, dans le cadre de l'article 121 du TFUE.

Que les Français votent à droite ou à gauche, cela ne change rien, ils ont pu le constater récemment !



DÉCOUVREZ COMMENT NOUS POUVONS ARRÊTER CETTE ESCROQUERIE

Les Français ont-ils donné vraiment et consciemment leur accord à toutes les mesures récapitulées au recto du présent tract ? La réponse est **NON** :

D'une part, 55 % des Français les ont expressément refusées par le référendum du 29 mai 2005. C'est par un accord honteux entre l'UMP, le MoDem et le PS qu'une majorité de parlementaires français les ont quand même acceptées, **en ratifiant le traité de Lisbonne dans le dos des Français en 2008.**

D'autre part, la plupart des électeurs qui ont voté OUI en 2005 ne sont eux-mêmes pas d'accord non plus avec ces mesures. S'ils ont voté OUI, c'est sur le conseil des partis pour lesquels ils votent d'habitude et sur la foi de slogans irréflechis comme « L'Europe c'est la paix » ou « L'union fait la force ». **Ces slogans sont comme les boniments utilisés par tous les escrocs : ils détournent l'attention et dissuadent de lire en détail les articles du contrat que l'on veut faire signer...**

En bref, les Français se sont fait escroquer. Que peuvent-ils donc faire maintenant ?

Si vous découvrez après coup que vous vous êtes fait escroquer par un contrat de prêt, un contrat d'embauche ou un contrat de location, vous n'avez qu'une chose à faire : lire et appliquer l'article qui permet de dénoncer le contrat, article dont la présence est rendue obligatoire par la loi.

Pour les traités européens, c'est pareil !

Le droit international et l'ONU obligent que tous les traités internationaux comportent un article de dénonciation. Cet article qui permet aux Français de sortir de l'escroquerie de l'UE existe : c'est l'article 50 du traité sur l'Union européenne (T.U.E.).



« TOUT ÉTAT MEMBRE PEUT DÉCIDER, CONFORMÉMENT À SES RÈGLES CONSTITUTIONNELLES, DE SE RETIRER DE L'UNION. »

Cela fait plus de 30 ans que l'ensemble de la classe politique prétend vouloir changer l'Europe sans y parvenir. On fait patienter les Français en leur faisant miroiter une « autre Europe » qui ne verra jamais le jour.

La conclusion est simple : l'Europe n'est pas réformable à cause des intérêts divergents des pays membres et du fonctionnement de l'UE. Seul l'article 50 peut redonner aux Français leur droit inaliénable à décider eux-mêmes des grands choix politiques, économiques et sociaux qui engagent leur avenir.

VOUS NE CONNAISSEZ PAS ENCORE L'UPR ?

L'UPR est un mouvement politique en pleine expansion. Sérieux et responsable, il propose aux Français de se rassembler provisoirement au-dessus du clivage droite-gauche pour rétablir la démocratie et sauver la République.

Retrouvez nos analyses irréfutables et notre programme inspiré du Conseil National de la Résistance sur : **WWW.UPR.FR**



UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

L'union du peuple pour rétablir la démocratie